

La région

On coupe pour mieux reboiser

FORÊT Les petits propriétaires de parcelles moribondes sont incités par une subvention de l'Ademe à couper et reboiser. Un renouvellement qui fait respirer la forêt et vivre la biodiversité

VALÉRIE DEYMES
v.deymes@sudouest.fr

ici, le mort et le moribond ont été arrachés et, contre toute attente, valorisés. Le sol sablonneux est parsemé de fougères aux couleurs automnales et des jeunes pousses de pins maritimes pointent leurs aiguilles vertes. Là, des traces de sangliers et quelques glands oubliés. Un peu plus loin, c'est un chevreuil qui est venu s'aventurer sur cette parcelle. Un samedi d'octobre, forêt du Nord Gironde, à Bayas, treize hectares appartenant à André Abrahami, qui, dans l'après-midi, à l'occasion du Festival Woodrise - qui, comme son nom l'indique, rassemble des actions consacrées au bois et à la construction bois -, allaient retenir toute l'attention d'une vingtaine de visiteurs.

Subvention pour replanter

Des visiteurs accueillis par le propriétaire du site, mais également par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et son bras armé dans l'opération Forêt d'avenir (1), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et, enfin, Roland Brault, commercial dans une société de travaux forestiers et de vente de plaquettes forestières.

Objet de l'après-midi : montrer la remise en valeur d'une parcelle,

suite à un dépérissement lié au réchauffement climatique. Si on revient quelques mois en arrière, André Abrahami possédait un bout de forêt peuplé essentiellement de « châtaigniers crevards » et de quelques chênes et pins, au profil peu reluisant pour la plupart.

« Les châtaigniers avaient subi plusieurs vagues de maladies et le réchauffement climatique n'avait rien arrangé. Je possède ce terrain depuis dix ans et je m'étais dit que la nature allait rétablir l'équilibre elle-même. Mais ce n'est pas le cas. Et ma parcelle crevait... J'ai compris qu'il fallait l'aider. » André se renseigne auprès de plusieurs sociétés de travaux d'exploitation forestière. La vente de son bois comprise, il lui aurait fallu déboursier près de 10 000 euros pour couper et replanter. Le maire de la commune l'aiguille alors sur l'opération de l'Ademe lui donnant accès à une subvention. « Résultat : coupe rase, vente du bois et reboisement s'équilibraient et me revenaient à zéro euro »

« Résultat : coupe rase, vente du bois et reboisement s'équilibraient et me revenaient à zéro euro »

Pour l'Ademe et le CRPF, la propriété d'André fait partie des parcelles ciblées. « Nous nous sommes

VRAI-FAUX

FAUX. La surface de forêt ne régresse pas d'année en année. Elle a doublé en un siècle et demi et couvre 28,6 % du territoire en France. Sa progression s'est néanmoins stabilisée.

VRAI. La forêt joue un véritable rôle économique en France. La filière bois-forêt représente 425 000 emplois et un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros par an.

FAUX. La forêt n'appartient pas à tout le monde. Elle est détenue aux 3/4 par des propriétaires privés.

rapprochés de près de 22 000 propriétaires de Gironde avec des parcelles de cinq hectares en moyenne. 4 000 hectares ont été diagnostiqués dont 650 font ou ont fait l'objet d'une coupe rase avec reboisement, souligne Henri Husson, directeur adjoint du CRPF de Nouvelle-Aquitaine. Nous nous intéressons à des peuplements pauvres pour lesquels la vente du bois ne suffit pas à financer le reboisement. »

Favoriser la biodiversité

On en voit qui écarquillent les yeux et se disent : pourquoi couper la forêt quand elle est un gage d'avenir pour lutter contre le réchauffement climatique ? Le Festival Woodrise et la visite de Bayas sont l'occasion de



faire toute la lumière sur la question. « Tout le monde veut du bois, mais personne ne veut qu'on le coupe. Or le premier intérêt d'une coupe comme celle qu'on a opérée chez André est environnemental : des feuillus moribonds relâchent du CO2. Ils ne respirent plus, ne font plus leur travail de photosynthèse et de stockage de carbone. Il faut donc les couper et reboiser derrière avec des essences qui tiennent compte du réchauffement climatique. Un renouvellement qui rend la parcelle moins vulnérable aux maladies et aléas climatiques. Et il faut, bien sûr, tenir compte de la na-

ture du sol », poursuit Henri Husson.

Ainsi, chez André Abrahami, c'est le sable qui domine. Le pin maritime, résistant et peu gourmand en eau, est privilégié. Pour les feuillus, sensibles au stress hydrique, c'est un sol argileux qui est recommandé. « Pour autant, on va essayer de favoriser une certaine diversité des essences. Si la propriété d'André accueille une majorité de pins maritimes, maintenant, nous avons laissé des chênes et quelques châtaigniers, sans oublier des acacias, en bordure. Car chaque arbre a sa faune dédiée (oiseaux et insectes),



Henri Husson (à droite), du centre régional de la propriété forestière Nouvelle-Aquitaine, a accompagné André Abrahami, propriétaire forestier. PHOTO GUILLAUME BONNAUD/ « SUD OUEST »

chaque essence a ses maladies propres. Le mélange est le gage d'un retour à la biodiversité.»

On notera également que la coupe rase et le reboisement ont un intérêt économique. Roland Brault ne le démentira pas. Des bois de la parcelle de Bayas, il a pu tirer des plaquettes qu'il commercialise pour des chaudières de gros établissements, mais également des piquets de châtaigniers, du bois de caissage, de déroulage et de chauffage. Tout a été valorisé. « Et nous

avons besoin de bois mobilisable en France. Chaque année, seuls 60 % de l'accroissement de la ressource sont récoltés.»

Valorisation à trente ans

André, lui, devra attendre trente-cinq ans avant de récolter ses nouveaux pins maritimes de troisième génération « Nous en avons planté 1250 par hectare. Il y a ceux qui vont être broutés par les chevreuils, ceux qui vont être abîmés par les sangliers qui s'y frottent, ceux qui se-

ront malades... Au final, il en restera environ 300 par hectare. » Il faudra les assurer, les entretenir, payer quelques impôts dessus. Mais, en 2050, le propriétaire peut espérer les valoriser à un prix intéressant, les projections font, en effet, état d'une poussée de la valeur du peuplement à trente, quarante et cinquante ans.

(1) Opération qui se poursuit jusqu'en 2019. Renseignements sur www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr